

## ANNEXE F – ENTENTE DE RÈGLEMENT

### FORMULAIRE DE PAIEMENT PAR VIREMENT ÉLECTRONIQUE INTERAC

Règlement d'une action collective avec Olaplex, inc. et al.  
(C.S.M. : 500-06-001178-223)

**CE FORMULAIRE NE DOIT ÊTRE SOUMIS QUE SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN VIREMENT ÉLECTRONIQUE INTERAC DE 20,00 \$ AU LIEU D'UNE BOUTEILLE GRATUITE (100 ML) DE LA NOUVELLE FORMULE DU NO 3 HAIR REPAIR PERFECTOR D'OLAPLEX, LANCÉE EN 2022.**

**CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE SOUMIS AU PLUS TARD LE OU AVANT LE 27 FÉVRIER 2026.**

Nom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel pour recevoir le virement électronique Interac :

---

Préférence linguistique :  Français  Anglais

**En soumettant ce formulaire**, je déclare également que je suis membre du groupe visé par le règlement, ce qui signifie que j'ai acheté auprès des défenderesses au moins une (1) bouteille du produit (No 3 Hair Repair Perfector d'Olaplex) entre le 1<sup>er</sup> mars 2019 et le 31 août 2022 (la « **période visée par l'action collective** »), en utilisant une adresse de facturation au Québec.

En soumettant ce formulaire en ligne, je signe ce qui précède.